

Parmi les nombreux articles qui ont été commandés au Canada, citons :

#### Contribution du Dominion et des Provinces.

Farine, avoine, saumon en conserves, pommes de terre, pommes, pommes évaporées, fromage, chevaux, fourrage.

#### Harnais et sellerie.

Selles, licous, colliers de chevaux, straps de fusils, bandoulières, courroies pour cantine, équipement Oliver, sellerie générale.

#### Vêtements, etc.

Chaussures, couvertures, capes de laine, chemises, caleçons, petits-corps, chaussettes, manteaux en peau de mouton, gants en laine, mitaines, uniformes, imperméables, blaireau pour la barbe, brosses à cheveux, feuilles de caoutchouc, chaussures en caoutchouc, capes de fourrure, etc.

#### Équipement varié.

Cantines d'officiers, piquets de tente et pegs, couverture de selle, piques, pelles, maillets, balles, shrapnels, fusils, munitions, camions automobiles, automobiles, produits alimentaires, coutellerie.

Parmi les ordres donnés, les détails suivants relatifs aux quantités ont été donnés : 250,000 cantines, 50,000 piquets de tente, 200,000 chevilles pour piquets, 200,000 blaireaux, 1,000,000 de chemises, 1,000,000 de chaussettes en worsted et 1,000,000 de paires de mitaines de laine.

#### Harnais et sellerie.

Les harnais et la sellerie ont profité de gros ordres représentant une somme importante. Ils furent commandés par les gouvernements impérial, canadien, français et russe. Le 19 octobre, l'honorable Robert Rogers, président du sous-comité contractant du cabinet du Dominion, annonçait à Ottawa que des contrats pour la fourniture de 50,000 selles militaires pour le Canada, la Grande-Bretagne, la France et la Russie avaient été placés parmi différentes selleries canadiennes de l'Atlantique au Pacifique. Ces contrats représentaient une commande de 15,000 selles de France, de 10,000 d'Angleterre, de 22,000 de Russie, et les besoins pour le Canada, soit environ 6,000 selles. M. Rogers établit que pas une seule sellerie du Dominion n'avait été oubliée dans la distribution de contrats pour commandes sérieuses. "Leurs représentants furent tous à Ottawa", disait M. Rogers. "Quand la commande russe de 20,000 selles arriva, je tins une conférence avec les représentants des compagnies. Je leur dis qu'il était important pour eux d'exécuter cette commande et tous répondirent qu'ils étaient prêts à le faire".

Bien que la valeur du contrat donné aux maisons canadiennes de sellerie ne soit pas définitivement donnée, on estime qu'avec les selles seules, les contrats atteindront plus de \$2,000,000. Les contrats comprennent les brides, etc. Quelle estimation du prix payé pour chaque production peut être fourni par le fait que la selle française, par suite d'accessoires additionnels, tels que poche à eau, porte-fusil, etc., coûtera de \$12 à \$16 de plus que la selle anglaise. En outre des commandes placées pour la production de sellerie, de grosses commandes ont été données aux maisons canadiennes pour harnais d'artillerie, simple harnais, etc., et celles-ci furent également réparties entre les différentes compagnies.

Le 2 novembre, le Canada reçut une nouvelle demande

de renseignements de la Russie pour une grosse commande de selles de cavalerie.

#### Les tanneurs sont prêts.

Une députation de personnes représentant les principales industries du cuir, de la tannerie et de la manufacture du cuir des provinces d'Ontario et Québec, se rendit à Ottawa, le 20 novembre, et rencontra le Ministre du Commerce, Sir George Foster. L'embargo partiel sur les produits d'animaux avait menacé sérieusement la fourniture de peaux pour les tanneurs et les manufacturiers, et le Ministre du Commerce envoyait les représentants de ces industries pour se rendre compte jusqu'à quel point ils se trouvaient en position de prendre soin des grosses commandes de l'armée à exécuter dans l'avenir. Les membres de la députation assurèrent à Sir George qu'ils pourraient remplir de tels ordres avec une raisonnable diligence. Des contrats ont été laissés aux différents manufacturiers du Canada pour la fourniture d'étuis de shrapnels et parties composantes. Ces ordres ont été très largement placés et sont de quantités imposantes. Ils assureront du travail aux différents départements de ces compagnies pendant tout l'hiver. Le président d'une de ces compagnies disait que les douilles sont forgées par de nouvelles presses à forger hydrauliques d'un type tout à fait moderne égal en puissance et en efficacité à n'importe quel autre sur ce continent ou en Europe. Ses deux usines sont parfaitement équipées pour produire n'importe quelle taille ou sorte de bombes ou projectiles qui pourrait être demandé en quelque temps que ce soit par le gouvernement, le département de la milice ou de la marine. C'est à cette usine que toutes les parties en acier forgé pour les fusils Ross sont faites. Pour obtenir ces commandes de la part du gouvernement du Dominion, un comité s'est formé avec bureau-chef à Montréal. Les membres du comité sont : Colonel A. Bertram, président, Thomas Cantley, George W. Watts, E. Carnegie, Colonel T. Benson, Lieutenant-Colonel F. D. Lafferty et Lieutenant-Colonel G. Harston. Les ordres reçus jusqu'au 16 octobre s'élevaient à environ \$2,000,000. Au 17 novembre, on laissait entendre officieusement à Montréal que prochainement de grosses commandes seraient placées. Des réquisitions pour des matériaux supplémentaires ont été reçus et des soumissions ont été demandées sans retard aux manufacturiers.

#### De gros ordres pour chemises.

Afin de faire une offre pour obtenir le contrat du gouvernement anglais pour 1,000,000 de chemises évaluées à environ \$1,250,000, quarante maisons de confection de chemises du Canada unirent leurs efforts. Le contrat leur fut accordé à raison des quatre-cinquièmes du contrat, soit 800,000 chemises sur un million. La confection des 200,000 autres chemises fut confiée à d'autres compagnies indépendantes.

Cette vaste "combinaison" acheta toute la flanelle disponible au Canada et en commanda pour \$700,000 à New-York. Les manufacturiers canadiens de chemises étaient très désireux d'obtenir ce contrat afin que leurs usines puissent rester en opération. De fait, une telle commande était bien de nature à compenser un peu le calme des affaires.

Les officiers exécutifs de cette "combinaison" se sont mis en communication avec le gouvernement français qui se prépare à placer au Canada une commande de 500,000 chemises. Il est peu probable que cette commande puisse être prise avant le 1er janvier. Le gouvernement canadien prévoit cinq chemises par homme dans ses contrats d'équipement. L'estimé anglais est une chemise nouvelle toutes les deux semaines.